

# Se loger dans une longère

Architecte : Nunc architectes, Pierre Béout

Dans la baie de Saint-Brieuc, en Bretagne, l'architecte Pierre Béout a transformé une ancienne étable en résidence principale. Il a préservé les traces du passé les faisant flirter avec un bâti sobre et dépouillé.



L'étable, les oignons, carottes  
et autres pommes de terre  
ont cédé la place à un grand  
volume à habiter.



Le coffre du volet roulant est logé dans le mur. Ainsi, de l'extérieur, il ne dénature pas la façade. Les menuiseries sont en aluminium anodisé noir.



TRANSFORMER

Les teintes de la cuisine sont à l'image des matériaux utilisés dans le projet : chêne, stratifié blanc et inox.

Dans ce quartier préservé de Langueux, à la tradition maraîchère, les exploitations agricoles se font plus rares à mesure que la commune de Saint-Brieuc s'agrandit. Bien des familles d'agriculteurs sont contraintes de vendre certains terrains à des promoteurs immobiliers, mais cherchent à conserver leurs habitations de pierres. « *J'ai hérité de ce bâtiment et je ne savais pas quoi en faire* » nous confie Marie-Christine. Naturellement elle se tourne vers son frère Philippe, architecte : « *Il a gratté quelques plans mais comme il vivait en Alsace, ce n'était pas facile* ». Philippe lui parle alors d'un ancien compagnon de promotion récemment installé en Bretagne. À peine sorti de l'école d'architecture de Strasbourg, Pierre Béout avait du temps devant lui.

#### Carte blanche à l'architecte

Que faire de ce manoir et de sa longère attenante ? Marie-Christine souhaitait aménager deux logements locatifs dans l'ancienne étable et comptait s'installer dans le manoir. Après réflexion, l'architecte la persuade d'aménager plutôt la grange qui présente un fort potentiel et de créer deux duplex dans l'ancienne maison. Au départ, le projet prévoyait deux phases de

réalisation et puis « *une fois les entreprises sur place, autant faire l'ensemble* », s'est-elle dit, la location des appartements permettant de financer les travaux. Une grande pièce à vivre et des chambres à l'étage prennent la place des deux étables et de la remise à légumes du rez-de-chaussée. Les règlements d'urbanisme, ici, n'imposaient pas de contraintes particulières. Seule la cour commune, sur laquelle donnent plusieurs bâtiments, devait être préservée pour la desserte des logements. Débordée de travail et sans idée préconçue, Marie-Christine a laissé carte blanche à Pierre Béout pour concevoir le projet.

#### Où mettre l'escalier ?

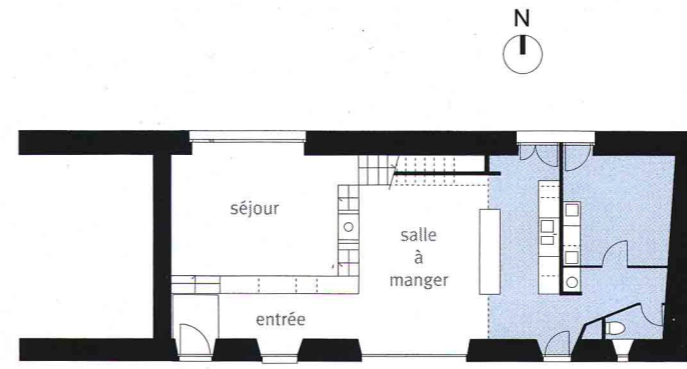
Si le maître d'œuvre a été tenté de proposer la rénovation de la longère, il n'en a pas moins été difficile d'établir un projet sur la base des 5 mètres 50 de large. Dans ce contexte, comment occuper l'espace ? Où mettre l'escalier ? « *Au départ la longère était coupée en deux par l'escalier, nous avons gardé ce plan très longtemps et sans cesse j'y revenais car l'escalier nous gênait. Finalement nous avons fait sauter le mur et libéré un grand espace central en double hauteur* » explique l'architecte.

Le mur existant en granit et schiste tout venant a été conservé et sablé. Une petite rigole au pied du mur récupère le sable des joints. De même, les poutres qui servaient au stockage du foin ont été réutilisées.

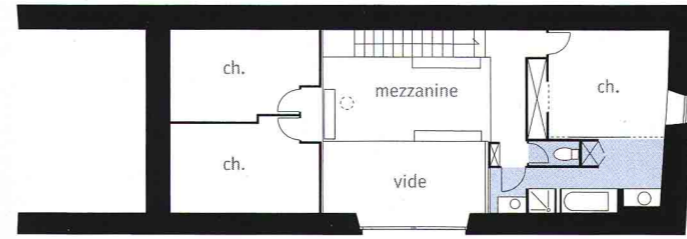




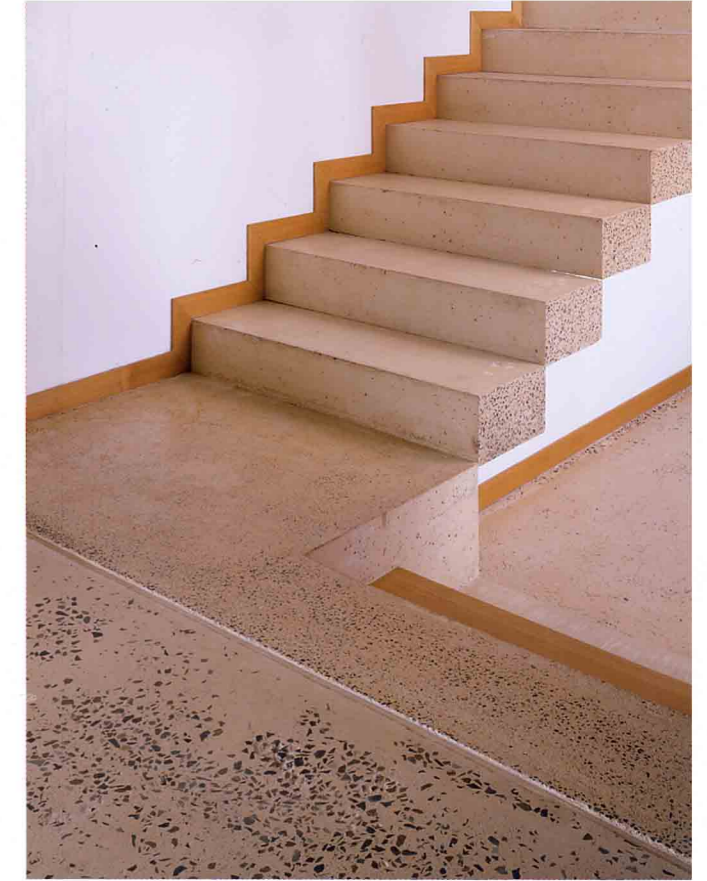
Depuis l'entrée, un meuble forme une cloison basse et invite le visiteur à la découverte du volume en double hauteur. On aperçoit les poutres existantes reprises sur la dalle en béton.



Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'étage



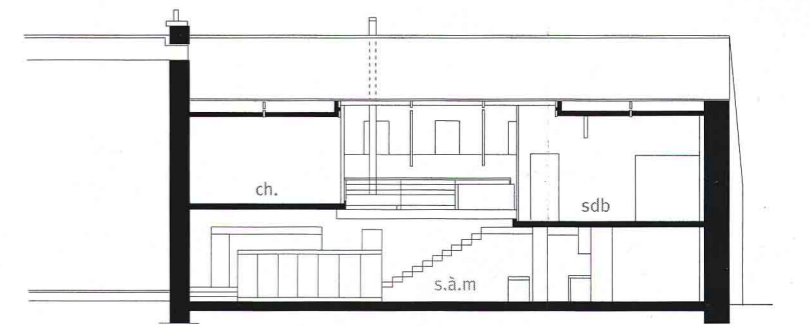
L'escalier est composé de dalles préfabriquées avec un seul moule, puis tronçonnées et sciées sur le chantier.

Un garde-corps en plâtre blanc initialement prévu a été supprimé. « *je le trouvais gênant. Quand il y a des enfants je fais très attention* » raconte Marie-Christine.

Afin d'éviter l'encombrement des marches, un jeu de paliers intermédiaires ponctuent le plan. Le salon est surélevé pour diminuer le développé de l'escalier. À l'étage, les poutres existantes ont été réutilisées pour supporter la mezzanine. Celle-ci dessert deux planchers à des hauteurs différentes selon un décalage astucieux des poutres : l'une de leurs extrémités, au dessus du plancher de la mezzanine, forme une marche, l'autre, en dessous, soutient la mezzanine !

Grâce à ce dispositif, le rez-de-chaussée est entièrement ouvert sur la cuisine qui devient le pivot de la maison.

La mezzanine dessert un local de rangement, une buanderie, trois chambres, et une salle de bains. Avec ses deux accès distincts, celle-ci peut être divisée en deux pour les invités en partageant les équipements : douche d'un côté, baignoire de l'autre !



0 1 2 5

Cette coupe montre l'utilisation des poutres existantes pour former le plancher de la mezzanine. D'un côté, elles s'accrochent sous la dalle de la chambre, de l'autre elles sont posées sur le plancher de la salle de bain.



Vue depuis le séjour avec d'un côté le jardin, de l'autre la cour et ses jeux de marches pour gagner de la hauteur sans perdre de la place.



La mezzanine dessert les chambres. Décollée des murs elle permet de dégager un vaste volume.

L'espace du séjour est bordé d'un long meuble. Il guide le visiteur et préserve l'intimité du séjour. Il est composé d'une partie basse en chêne et d'un plateau en béton très dense ciré.

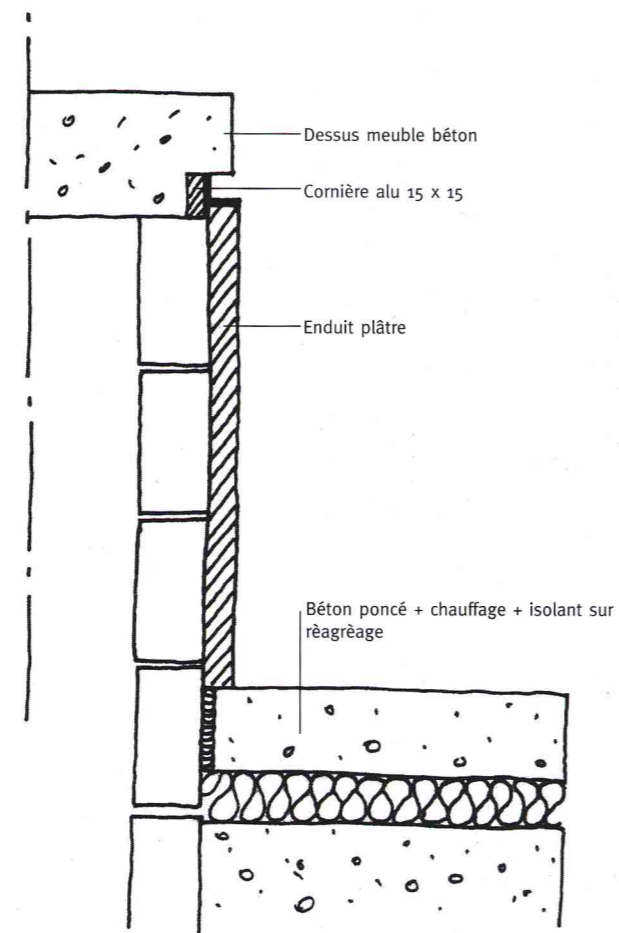


### Conserver l'esprit du lieu

Les grandes lignes du projet posées, l'architecte a pu s'occuper de la volumétrie et du dessin des façades. Côté cour, la porte de l'étable est agrandie en hauteur afin de laisser pénétrer la lumière naturelle le plus loin possible dans la grande pièce à vivre. Pour compléter ce dispositif, le plancher de l'étage reliant les chambres est réduit en largeur, il délimite une mezzanine qui fait office de bureau. La cuisine se trouve en double hauteur, ce qui dégage un sentiment d'espace. « *Au début j'ai eu du mal à imaginer cette grande baie vitrée, elle me paraissait gigantesque et puis, finalement, elle est bien placée. La mezzanine prend de la place, la chaleur monte un peu mais c'est très agréable* » confie la propriétaire. La lucarne existante gênait par rapport à cette grande baie et son volume à double hauteur. Comme il fallait remplacer certaines ardoises en toiture, on a préféré la supprimer. Les percements existants retravaillés ont permis de mettre en valeur un nouveau jardin.

### Argent trop cher

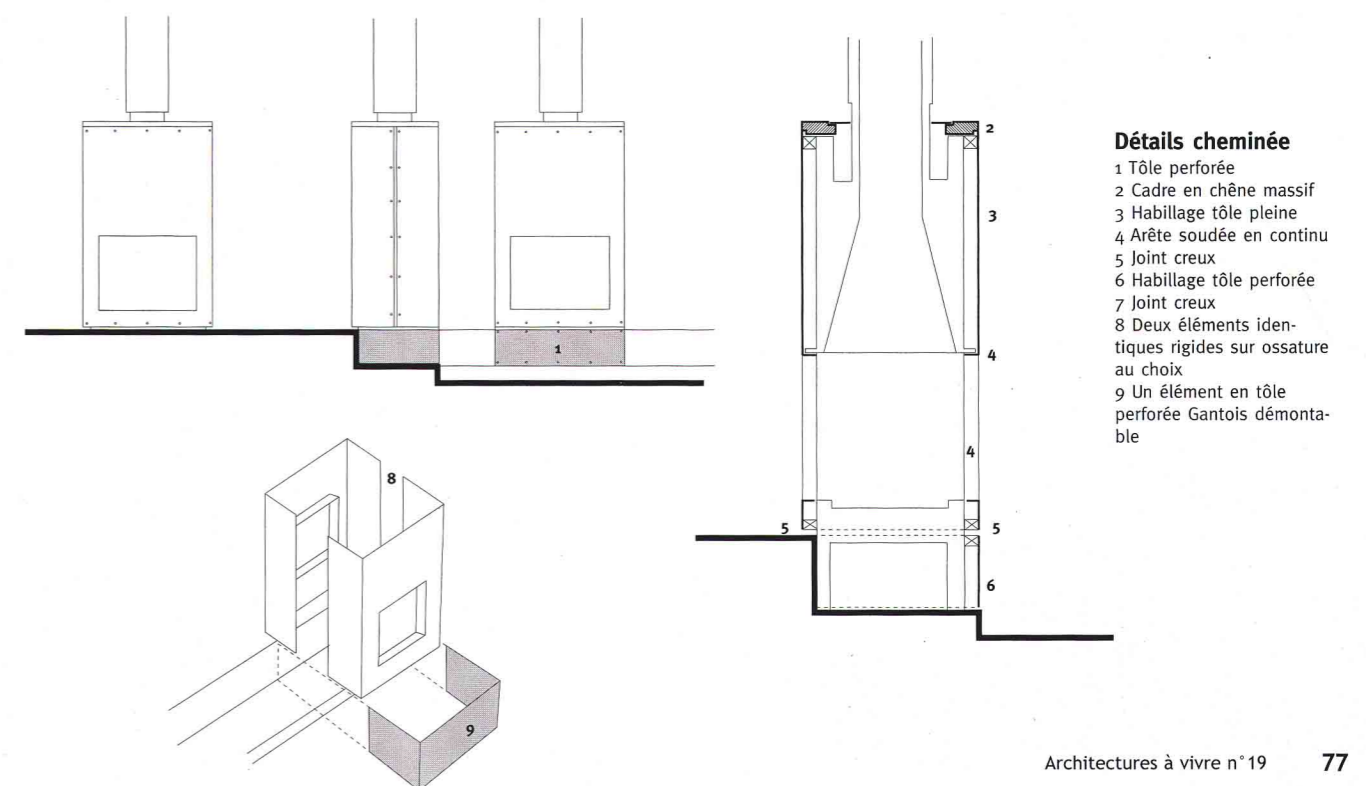
Même s'il n'y a pas eu de budget bien défini au départ, il a fallu faire des économies après le premier appel d'offres des entreprises. La plupart du temps, les aménagements font les frais de coupes sombres, telles celle de la cour, d'un mur de clôture en pierre et béton mais aussi celle du « ponton de la terrasse ». L'architecte avait imaginé un plancher en bois servant de terrasse, de la dimension de la grande baie vitrée, pouvant se



Détail du meuble/cloison de l'entrée

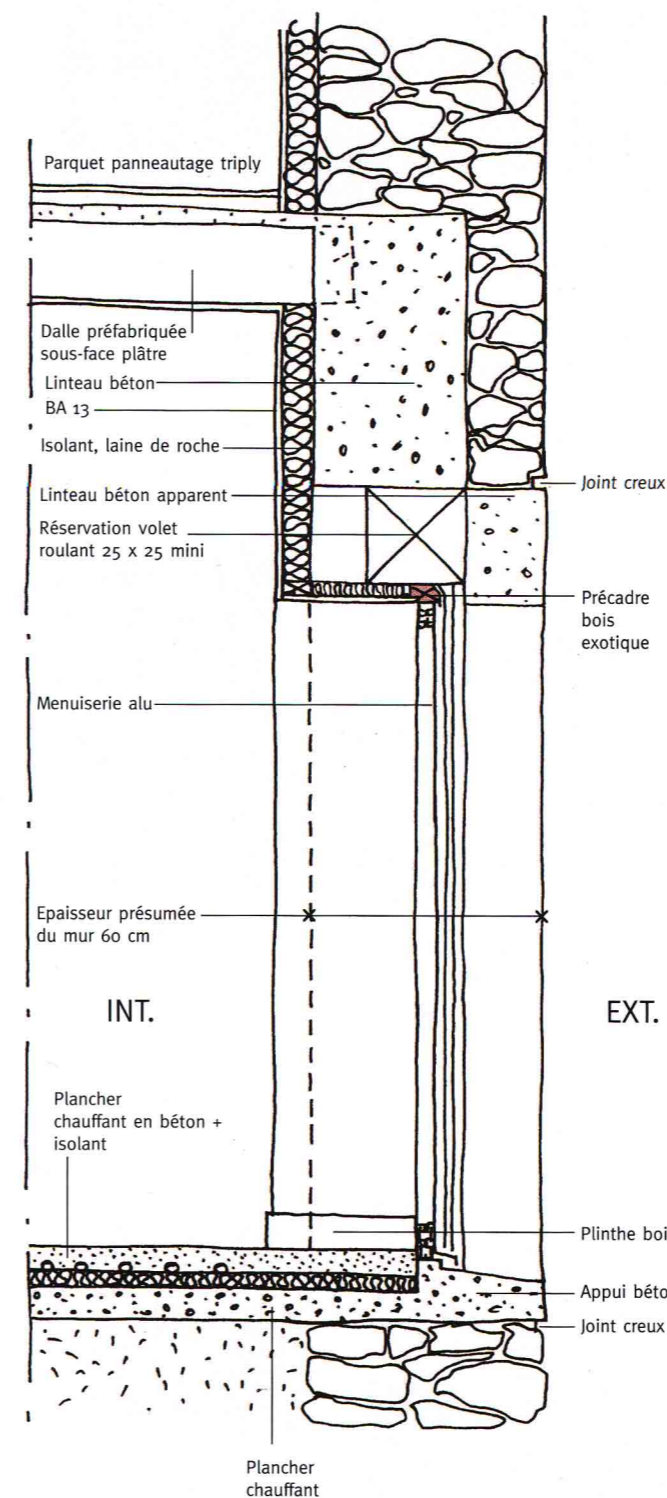


La cheminée, ouverte à la fois sur le séjour et la cuisine, possède un insert double ouverture de marque Chaverneau dissimulé par un habillage en tôle noire cirée. Le plancher chauffant a joué bien des surprises pendant le chantier : « *on n'arrivait plus à poncer le béton blanc* » raconte l'architecte. Il a été grenaillé, poncé et poli avec une finition à l'huile d'Oxane.





Au nord, la façade a été retravaillée pour profiter pleinement de la vue sur le jardin.



Détail de la baie du salon.

relever : « je ne voyais pas ça dans la cour, il ne fait pas particulièrement chaud ici et puis ça aurait été compliqué à manœuvrer » explique Marie-Christine.

Des travaux lourds comme la réfection de la toiture ou des ouvertures au nord, ont été supprimés. Les aménagements ont été simplifiés. Aussi bien pour les logements locatifs que dans la grange. Par exemple, les penderies de la mezzanine, au départ traversantes, ne donnent plus que sur un côté.

Si l'architecte s'intéresse en majeure partie à la qualité des espaces, son travail prend aussi son sens dans la recherche d'économies dans les détails de mise en œuvre. Maître d'œuvre, lui seul détermine celles que l'on peut réaliser sans dénaturer un projet. En rénovation, s'il y a parfois de mauvaises surprises, l'existant recèle souvent de précieux atouts, des potentialités que l'on découvre au fur et à mesure. Ici les poutres existantes servant au stockage du foin ont été réutilisées pour faire des économies tout en conservant les traces du passé.

« Je démarrais, je n'avais pas beaucoup de meubles. Ce n'est pas d'emblée qu'est venue l'idée d'avoir du mobilier intégré, cela s'est fait petit à petit. » explique Marie-Christine. Bien sûr, ce dispositif représente un coût mais au final, il n'y a qu'une table et des chaises à ajouter. Utilisé avec parcimonie, le mobilier donne vie aux espaces sans l'encombrer ou l'alourdir. Les placards intégrés à l'architecture participent de cette démarche de valorisation des espaces en même temps qu'ils trouvent une situation astucieuse et bien pensée. Pierre Béout s'est réjoui de cette appropriation de l'espace où l'ancien se mêle au moderne, où l'architecture contemporaine se mêle à celle du passé. ■

Laurence Duca  
Photographe : Luc Boëgly

**Fiche technique :**  
**Localisation :** Languieux (22)  
**Architectes :** Nunc architectes, Pierre Béout (Saint Briec)  
**Année de réalisation :** 1995  
**Durée des études :** 1 an  
**Durée des travaux :** 1 an  
**Surface :** 150 m<sup>2</sup>  
**Coût des travaux :** 1 084 000 francs TTC hors honoraires  
**Détail financier (en francs TTC) :**  
**gros œuvre :** 414 000, **couverture ardoise :** 54 000,  
**menuiserie alu :** 90 000, **menuiserie :** 188 000,  
**cloisons-plâtrerie :** 81 000, **chauffage gaz :** 92 000,  
**électricité :** 39 300, **peinture :** 66 000, **carrelage :** 12 000,  
**serrurerie :** 7 000, **cuisine :** 8 000, **cheminée :** 34 000  
**Matériaux utilisés :** béton blanc, chêne, aluminium anodisé noir  
 Lauréat Design 1996, primé au palmarès Architecture de Bretagne.